

Bourses d'affaires numériques



une initiative de



en collaboration avec



Objectifs visés

- Inciter les commerçants à adopter le virage numérique grâce à une bourse d'affaires pour soutenir la création d'une boutique en ligne.
- Migrer plus d'une vingtaine de commerces vers une plateforme de vente en ligne transactionnelle.

Qu'est-ce que la Bourse d'affaires numériques?

IL S'AGIT D'UNE OFFRE DE SERVICE CLÉ EN MAIN POUR LA CRÉATION ET LA COMMERCIALISATION D'UN SITE WEB TRANSACTIONNEL (BOUTIQUE EN LIGNE).

Une alliance entre la Caisse Desjardins de Salaberry-de-Valleyfield, la SADC du Suroît-Sud et la Ville de Salaberry-de-Valleyfield permet d'offrir une aide financière cumulative pouvant atteindre un maximum de 3 600 \$ en bourse, par entreprise.

- Membre actif de la Caisse Desjardins de Salaberry-de-Valleyfield : bourse de 2 000 \$*
- Commerces situés sur le territoire de la SADC du Suroît-Sud : bourse de 1 200 \$
- Commerces ayant une place d'affaires à Salaberry-de-Valleyfield : bourse de 400 \$

Les bourses offertes s'appliquent à l'offre de service décrite ci-dessous. L'entreprise admissible aux trois bourses d'affaires devra utiliser les sommes supplémentaires pour bonifier sa boutique en ligne et/ou en faire la commercialisation.

**La bourse de la Caisse Desjardins de Salaberry-de-Valleyfield peut être combinée au Fonds C de Desjardins disponible via le CDE Montérégie-Ouest.*



Que comprend l'offre de service?

Une entente préalable a été élaborée avec les fournisseurs Web afin d'établir une offre de service uniforme.

CETTE OFFRE DE SERVICE COMPREND :

- Boutique en ligne personnalisée à l'image de l'entreprise;
- Accompagnement pour la catégorisation des produits;
- Programmation de 10 à 15 produits;
- Mode de paiement en ligne (site sécurisé);
- Sélection d'un mode de livraison (à définir selon la préférence de l'entreprise);
- Formation auprès de l'entreprise pour l'intégration de nouveaux produits.

Coût :
2 500 \$

Quels sont les critères pour déposer une demande de bourse?

- Être propriétaire d'une entreprise de commerce de détail ou de restauration.
- S'engager à respecter les obligations du boursier.

Un OBNL effectuant la vente de produits dans ses activités courantes pourrait être admissible moyennant certaines conditions.

Quelles sont les obligations du boursier?

- Déployer les efforts et les énergies à la réussite du projet numérique.
- Respecter l'échéancier de conception et de mise en ligne du site transactionnel au maximum trois mois suivant le début du projet.
- Débourser la différence entre la bourse reçue et le montant facturé par le fournisseur en cas de dépassement des coûts de la conception du site transactionnel.
- Assumer les frais liés à l'hébergement du site Web, au nom de domaine et aux frais de transactions.
- Sélectionner l'une des firmes proposées ayant comme place d'affaires Salaberry-de-Valleyfield, puis collaborer avec celle-ci pour la conception du site Web.
- Signer une entente résumant ces obligations.

Pour assurer le succès de ce projet, il est fortement recommandé à l'entreprise d'attribuer des ressources financières pour le marketing et la commercialisation du site Web dans l'objectif de faire connaître cette nouvelle boutique en ligne, ainsi que les ressources humaines pouvant être nécessaires à la gestion de la plateforme.

Comment sont sélectionnés les boursiers?

- Formule : 1^{er} arrivé, 1^{er} servi.
- Une entrevue avec l'entrepreneur sera réalisée, afin de valider si celui-ci est réellement prêt à s'engager dans cette démarche ainsi qu'à respecter les obligations du boursier.
- Bourses disponibles jusqu'à épuisement des fonds.

À quel moment le versement de la Bourse d'affaires sera-t-il fait?

- La bourse d'affaires sera versée uniquement à la fin du projet, si toutes les obligations du boursier ont été respectées. En cas de non-respect des obligations, les partenaires se réservent le droit de revoir l'octroi de la bourse;
- Le versement ne sera pas fait directement à l'entreprise boursière, mais bien au fournisseur qui aura été sélectionné par l'entrepreneur en début de projet.

Comment déposer une demande pour la Bourse d'affaires?

Il suffit de remplir le formulaire à l'adresse suivante et nous communiquerons avec vous dans un délai de 48 heures :



FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSE NUMÉRIQUE

Date limite pour l'inscription : 30 juin 2020



POUR PLUS D'INFORMATIONS

Emmanuelle Lavigne-Landry

Conseillère en communication, marketing et mentorat

SADC du Suroît-Sud

450 370-3332

info@sadc-suroitsud.org

